

SEMINAIRE

2008

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS

C
T
N
E
R
H
I

8 février 2008

**Les diverses formes d'habitat
regroupé**

**Avec ou sans statut médico-social
pour personnes handicapées**

Les diverses formes d'habitat regroupé avec ou sans statut médico-social pour personnes handicapées ou âgées

8 février 2008

Intervenants :
Pascale Roussel (CTNERHI)
Jésus Sanchez (CTNERHI)

Lieu :

CTNERHI
236 bis, rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 59 40
Fax : 01 45 65 44 94

e-mail :

r.martinez@ctnerhi.com.fr

Site Internet :

www.ctnerhi.com.fr

Tarifs :

300 € TTC

Associations membres
du CTNERHI :
270 € TTC

Etudiant :

80 € TTC

Ce séminaire propose un état des lieux national et international de l'habitat regroupé pour personnes handicapées ou âgées sous toutes ses formes. Il peut s'agir de formules nouvelles de logements groupés proposant des logements individuels accessibles et adaptés avec la possibilité de recourir à des services d'aide à domicile, au sein d'ensembles immobiliers ordinaires. Mais il peut s'agir tout autant de structures médico-sociales classiques pour personnes handicapées (telles que les logements foyers, foyers d'hébergement, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé et MAS) ou pour des personnes âgées (telles que les maisons de retraite, maisons de retraite avec section médicale, résidence services, foyers logements, foyers soleils) qui sont susceptibles de proposer non pas un simple hébergement mais un véritable habitat aux personnes accueillies.

Objectifs :

- Cerner et différencier les notions d'hébergement et d'habitat ;
- Présenter un panorama international des expériences dans le domaine de l'habitat regroupé ;
- Présenter les nouvelles formules d'habitat regroupé, en France, dans un cadre ordinaire ou institutionnel ;
- Situer ces diverses formes d'habitat regroupé et leur portée par rapport :
 - à la réforme de la politique du handicap (loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » ainsi que par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et le plan santé.)
 - et plus généralement, aux évolutions internationales sur le plan des droits des personnes handicapées et des approches conceptuelles (CIF)

Public :

- Directeurs et professionnels d'établissements et services pour personnes handicapées et âgées
- Promoteurs d'opérations d'habitat
- Membres de Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

Méthodologie :

Exposés et débat

Programme :

Matinée :

- *Notions d'hébergement et d'habitat à la lumière des fonctions du logement*
- *Panorama de formules d'habitat regroupé au niveau international*

Après-midi :

- *Evolution de la conception de l'habitat et évolution sur le plan des droits et des concepts au niveau international et national dans le domaine du handicap*
- *Formules d'habitat regroupé en France pour personnes en situation de handicap ou de dépendance*

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à retourner par courrier ou par Fax)

8 février 2008
Les diverses formes d'habitat regroupé
avec ou sans statut médico-social pour personnes handicapées

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS
Tél : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94
e-mail : r.martinez@ctnerhi.com.f - Site internet : www.ctnerhi.com.fr

Mme, Mlle, M :

Etablissement/Administration/Association/Entreprise/Association membre du CTNERHI /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : e-mail :

Participera à la journée du 8 février 2008

La journée : 300 € TTC
270 € TTC *

Repas compris

*Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI.
Tarif spécial pour les étudiants (80 € sur présentation de la carte d'étudiant)

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement,
le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

Attention : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)
N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75